



Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

*Séance spéciale consacrée à l'Année internationale
de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud*

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 20 ans, à sa dix-septième session, l'Assemblée générale a prié les Etats Membres et le Conseil de sécurité d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies pour mettre fin au système d'*apartheid* en Afrique du Sud et a demandé l'application de sanctions économiques et autres contre ce pays [résolution 1761 (XVII)]. Pendant 20 ans, à des majorités de plus en plus écrasantes, l'Assemblée a répété cet appel.
2. Cette séance plénière spéciale de l'Assemblée consacrée à l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud vient souligner hélas le fait regrettable que ces appels n'ont pas été suffisamment suivis. Chaque résolution des Nations Unies continue à faire l'objet de mépris. Chaque article de la Déclaration des droits de l'homme continue d'être foulé aux pieds en Afrique du Sud.
3. En dépit de cet échec, l'Assemblée générale a continué d'exiger des sanctions pour une raison fort simple : les sanctions universellement appliquées sont le seul moyen pacifique dont dispose la communauté mondiale pour mettre un terme au système criminel d'*apartheid*.
4. La majorité des Etats Membres a volontairement rompu tout lien avec l'Afrique du Sud. Des organisations non gouvernementales et des personnalités éminentes ont également participé au boycottage international de ce régime inhumain. Pour obéir à leur conscience, de nombreux pays, organisations et particuliers ont dû accepter des sacrifices considérables au point de vue économique. Nous leur rendons hommage à tous pour leur courage moral et leur sens des valeurs.
5. D'autres pays, organisations et particuliers n'ont pas jugé bon d'agir à l'encontre de ce qui constitue sans aucun doute la violation la plus massive et la plus continue des droits de l'homme qu'ait connue l'histoire récente. La politique suivie par certains de ses membres a empêché le Conseil de sécurité d'agir conformément au Chapitre VII de la Charte et d'imposer des sanctions économiques obligatoires à l'Afrique du Sud. L'embargo sur les armes que le Conseil a imposé continue de faire l'objet de violations systématiques.
6. Non seulement des entités importantes ont refusé d'imposer des sanctions contre le régime raciste de Pretoria mais certaines l'ont activement encouragé. Certaines sociétés et banques transnationales contri-

buent largement au financement du système d'*apartheid* et l'Afrique du Sud a pu compter sur l'appui non dissimulé d'institutions financières internationales.

7. Les conséquences de la croissance du cancer qu'est le racisme officiel en Afrique du Sud débordent nécessairement les frontières de ce pays. Le conflit racial qui fermente dans ce pays et qui est de toute évidence prêt à exploser affectera non seulement la région tout entière mais le monde lui-même. Comme l'a déclaré la Conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud l'année dernière : "Il n'est de choix qu'entre l'escalade du conflit et l'imposition de sanctions internationales!"

8. L'Assemblée générale a reconnu que la communauté internationale a une responsabilité particulière à l'égard de ceux qui luttent en Afrique du Sud pour la défense des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous nous sentons tous frères de ceux qui sont emprisonnés, réprimés et persécutés en Afrique du Sud pour leur opposition à l'*apartheid*. Cette solidarité est importante pour ceux qui doivent faire face, souvent seuls et totalement impuissants, à la terreur organisée par ce régime. Il y a 20 ans, du banc des accusés d'un tribunal sud-africain, Nelson Mandela, le leader éminent du mouvement de libération national, rappelait la résolution de l'Assemblée générale exigeant des sanctions contre l'Afrique du Sud. Il disait : "Il est évident que les efforts déployés par l'Afrique du Sud pour maintenir le peuple africain dans une position d'asservissement perpétuel doivent échouer et échoueront. L'Afrique du Sud agit différemment du reste du monde civilisé." Nelson Mandela et des milliers de ses collègues sont toujours en prison. Comme des millions de personnes opprimées dans leur pays, ils sont soutenus par la conviction que la majorité écrasante du monde exécute l'*apartheid* et appuie la lutte qui est menée pour son élimination.

9. La réunion solennelle qui nous rassemble ici constitue la réaffirmation de notre position inébranlable à l'égard de l'*apartheid*. Au nom du peuple de l'Afrique du Sud, nous disons ici qu'il est impératif d'adopter des sanctions globales et obligatoires contre le régime de Pretoria.

10. J'invite maintenant le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, à prendre la parole.

11. Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL [*interprétation de l'anglais*] : Je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de cette réunion spéciale. La remise de prix qui va avoir lieu aujourd'hui est plus qu'un symbole; elle témoigne d'une reconnaissance de la contribution que des personnes ayant des vocations différentes peuvent apporter pour promouvoir le principe de l'égalité humaine et pour surmonter les distinctions

de race ou de couleur. Cela constitue également l'expression renouvelée de notre profond engagement à l'égard de l'un des principes fondamentaux et inaltérables qui représentent la base morale des Nations Unies.

12. La Charte de l'Organisation contient la détermination des peuples du monde non seulement de préserver les générations futures du fléau de la guerre mais aussi de réaffirmer leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité et la valeur de la personne humaine. Les architectes de la Charte savaient fort bien, par leur expérience tragique et vivante, comment une société humaine peut être dévastée par la pratique de la supériorité raciale. Ils ont été les témoins du fait historique que les politiques de discrimination contre les peuples sur la base de la race, outre qu'elles sont cruelles et tyranniques en soi, portent en elles les germes de la guerre. En créant l'Organisation, ils ont proclamé la décision prise par toute l'humanité civilisée : les situations dans lesquelles les peuples se voient refuser les droits de l'homme ne doivent plus jamais être tolérées.

13. Cette détermination est reflétée dans le tout premier article de la Charte qui, parmi les objectifs des Nations Unies, énonce la réalisation de la coopération internationale par la promotion et l'encouragement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ni de religion. C'est ce qui est également énoncé fort clairement dans un autre document historique et fondamental des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le préambule de la Déclaration stipule clairement que la reconnaissance de la dignité inhérente de tous les membres de la famille humaine et des droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Un autre postulat important de cette Déclaration qu'il y a lieu de rappeler à la présente occasion c'est qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

14. L'institution de l'*apartheid* s'oppose de manière directe à cette conviction fondamentale. Il n'était donc que logique que le problème créé par la persistance de ce système devienne une des préoccupations principales des Nations Unies depuis les premières années de leur existence. Un consensus s'est dégagé quant à la nature de l'*apartheid*, consensus qui demeure à la base de nos efforts continus visant à obtenir la fin de ce système. Lors du vingt-cinquième anniversaire de la Charte des Nations Unies, l'Assemblée générale a proclamé que la politique d'*apartheid* est un crime contre la conscience et la dignité de l'humanité [résolution 2627 (XXV)].

15. Au cours des années qui ont suivi, les organismes compétents des Nations Unies ont consacré beaucoup de temps et d'efforts pour concevoir des mesures qui permettraient de traiter cette situation de manière appropriée. Je sais qu'il existe un vif sentiment d'impatience et de déception dû au fait que les mesures proposées jusqu'à présent par les Nations Unies pour mettre un terme à l'*apartheid* n'ont pas encore pu aboutir aux résultats souhaités. Cependant, il ne s'ensuit pas nécessairement que peu ou aucun progrès n'ait été réalisé. Il existe maintenant une prise de

conscience générale de l'injustice et des dangers inhérents aux politiques de discrimination raciale. En outre, il est généralement accepté que la communauté internationale a la responsabilité inéluctable de parvenir à l'élimination de ces politiques.

16. Il est tout aussi important que les victimes de l'*apartheid* sachent qu'elles ne sont pas seules, mais disposent de l'appui moral et politique de la communauté internationale. Nous devons continuer de faire pression sur les tenants de l'*apartheid* afin qu'ils comprennent que c'est eux qui sont isolés et que leurs politiques, négatives par essence, se retourneront contre eux.

17. Je voudrais présenter mes chaleureuses félicitations aux éminents lauréats des prix décernés par le Comité spécial contre l'*apartheid*. Il est encourageant de constater qu'ils viennent de pays développés comme de pays en développement et représentent des opinions politiques diverses. Parmi eux, je voudrais rendre un hommage très sincère à deux personnalités de réputation internationale qui ne sont plus aujourd'hui parmi nous, le président Houari Boumédiène, de l'Algérie, et Martin Luther King. Dans leurs sphères d'action différentes, ils ont tous deux pris la tête de la lutte pour l'égalité des hommes et apporté des contributions à une cause qui restera toujours sacrée dans la mémoire des êtres humains. A cette occasion, renouvelons notre engagement envers l'objectif de l'élimination de l'*apartheid* et des autres formes de racisme de la société humaine. C'est un but pour lequel d'innombrables hommes ont consenti d'immenses sacrifices. Je suis persuadé qu'il ne se révélera jamais que ces sacrifices ont été vains.

18. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je donne maintenant la parole à M. Maitama-Sule, président du Comité spécial contre l'*apartheid*.

19. M. MAITAMA-SULE (Nigéria), Président du Comité spécial contre l'*apartheid* [*interprétation de l'anglais*] : Il y a 20 ans, cette assemblée des nations a demandé à tous les gouvernements, individuellement et collectivement, de prendre des mesures efficaces contre le régime raciste de l'Afrique du Sud en vue de l'amener à renoncer à sa politique inhumaine d'*apartheid*. En outre, l'Assemblée générale a prié le Conseil de sécurité d'envisager l'application de sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud.

20. Cet appel à une action efficace contre l'Afrique du Sud a été lancé alors que le régime raciste de ce pays demeurait sourd à toutes les injonctions renouvelées et intensifiait et perpétuait sa domination raciste et réprimait le mouvement populaire non violent. Vous vous souviendrez des procès notoires de trahison, du massacre de Sharpeville tristement célèbre, de l'interdiction des organisations populaires, des arrestations massives et des lois de répression d'une rigueur sans précédent.

21. En dépit d'immenses sacrifices matériels, une vaste majorité de gouvernements et de peuples à travers le monde ont entendu cet appel et rompu toutes relations avec le régime raciste. De nombreuses organisations publiques, des millions d'hommes et de femmes à la conscience droite dans le monde entier, inspirés par la juste lutte du peuple sud-africain, se sont associés au mouvement visant à isoler le régime raciste sur le plan international et à marquer leur

solidarité avec le mouvement de libération nationale de l'Afrique du Sud. Ils ont donné leur temps, leur énergie et leurs talents pour faire de ce mouvement l'un des plus importants de notre époque. Nous rendons hommage aux nombreux sportifs, écrivains et musiciens, qui ont rejeté des offres d'énormes cachets que leur offrait l'Afrique du Sud et ont ainsi démontré leur attachement aux principes. Nous saluons les nombreux jeunes qui ont même risqué leur vie et leur liberté dans ce mouvement. Nous rendons hommage aux dizaines de milliers de personnes qui ont apporté leur contribution à des fins d'assistance humanitaire ou autre aux familles des prisonniers politiques en Afrique du Sud. Aujourd'hui, des sanctions contre l'Afrique du Sud sont plus urgentes et plus impératives.

22. Le massacre de Sharpeville ne pourra jamais être effacé de la mémoire des hommes et des femmes justes et droits dans le monde entier. Cependant, le régime raciste en Afrique du Sud continue de lancer de nouvelles attaques contre la conscience de l'humanité. Plus de 8 millions d'Africains autochtones se voient privés de leur citoyenneté, de leur nationalité commune, de leurs terres et de leurs biens. Le massacre d'écoliers à Soweto et l'assassinat aveugle de mineurs et autres travailleurs et citoyens innocents mettent clairement en lumière le visage pervers et barbare de l'*apartheid* en Afrique du Sud.

23. Cette perversité et cette barbarie inhérentes au système d'*apartheid* se sont étendues à la Namibie que l'Afrique du Sud occupe illégalement et immoralement. Le peuple namibien continue d'être victime d'une guerre non déclarée d'agression, de subversion, de terrorisme et de meurtres de la part du régime raciste de l'Afrique du Sud. En vérité, tous les pays d'Afrique australe, et même la République des Seychelles elle-même, souffrent du régime rapace et cynique de l'Afrique du Sud.

24. Hélas, le Conseil de sécurité n'a pas réussi à imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud en raison de la résistance que continuent d'opposer quelques gouvernements. Les sanctions contre l'Afrique du Sud jouissent aujourd'hui de l'appui non seulement de la grande majorité des Membres des Nations Unies mais également de toutes les grandes organisations religieuses, des syndicats, des mouvements olympiques ainsi que des organisations d'étudiants, de jeunes et de femmes dans le monde entier.

25. Unie comme elle ne l'a jamais été auparavant, la population d'Afrique du Sud s'est résolument mobilisée pour détruire l'*apartheid*, et elle exige des sanctions. Les jeunes combattants de la liberté qui risquent leur vie pour la liberté dans leur nation exigent l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud raciste.

26. Pouvons-nous nous permettre de les décevoir ? Certains membres du Conseil de sécurité oseront-ils prétendre que les sanctions n'auraient pas d'effet en Afrique du Sud alors qu'ils sont prêts à les imposer lorsque leurs intérêts vitaux sont en jeu comme c'est le cas en Pologne, en Afghanistan et dans les îles Falkland ? Les sanctions sont une expression de solidarité avec le grand mouvement de libération nationale de l'Afrique du Sud et avec ses dirigeants qui ont lutté avec héroïsme pour défendre des principes universels d'humanité.

27. Les sanctions sont une expression d'appui à la lutte que mène le continent africain pour sa délivrance. Les sanctions contre l'Afrique du Sud viendraient confirmer le principe selon lequel la liberté et la paix mondiale sont indivisibles. Les sanctions sont surtout le seul moyen pacifique dont nous disposons pour permettre à l'humanité et aux Nations Unies de relever le défi inéluctable posé par le problème de l'Afrique du Sud.

28. Au nom du Comité spécial contre l'*apartheid*, qui a été créé par l'Assemblée il y a 20 ans, je tiens à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à la célébration de cette année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud. Je lance un appel aux quelques puissances qui continuent de résister aux sanctions contre le régime d'*apartheid* pour qu'elles se joignent à l'ensemble de l'humanité et facilitent la prise de mesures obligatoires pour obtenir la liberté et préserver la paix en Afrique du Sud.

29. La seule voie constructive, réaliste et morale aujourd'hui est de choisir, de façon claire et sans équivoque, entre l'oppression raciste et l'établissement d'une société démocratique en Afrique du Sud et d'appuyer tous ceux qui risquent leur vie chaque jour, et même chaque heure, qu'ils soient Africains ou d'origine européenne ou asiatique, pour que toutes les personnes constituant la population d'Afrique du Sud puissent ensemble, et sur un pied d'égalité, choisir leur propre destinée. Leur lutte doit être nôtre jusqu'à ce que la philosophie et le système d'*apartheid* disparaissent de cette terre. Personne ne peut jouir en sécurité de sa liberté tant que tous les hommes et toutes les femmes ne seront pas libérés de l'oppression, où que ce soit dans le monde.

30. Les fondateurs de l'Organisation ont consacré le principe de la jouissance universelle des libertés fondamentales dans le préambule de la Charte. Les peuples des Nations Unies doivent demeurer résolus à proclamer à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes.

31. C'est dans ce noble esprit que j'ai le grand honneur et le privilège, au nom du Comité spécial, de recommander l'octroi de prix à sept personnes éminentes pour la contribution remarquable qu'elles ont apportée au mouvement international pour des sanctions contre l'Afrique du Sud en solidarité avec le mouvement de libération nationale de l'Afrique du Sud. Le Comité spécial considère comme un privilège de recommander aux Nations Unies et à la communauté internationale de rendre hommage à la contribution historique apportée par des personnalités éminentes à la cause de la liberté et de la dignité humaine en Afrique du Sud.

32. Le président Houari Boumédiène, de l'Algérie, a non seulement amené son pays à apporter une assistance à la lutte de libération en Afrique du Sud, mais il a également pris de nombreuses initiatives en vue d'encourager une assistance internationale. C'est sous sa présidence que la Conférence au sommet des Etats arabes a décidé en 1973 d'imposer un embargo sur le pétrole contre l'Afrique du Sud.

33. M. Romesh Chandra, président du Conseil mondial de la paix et président du Sous-Comité des organisations non gouvernementales sur le racisme, la discrimination raciale, l'*apartheid* et la décolonisation a toujours milité pour l'adoption de sanctions et d'autres mesures contre le régime d'*apartheid*, en collaboration étroite avec le Comité spécial et les Nations Unies.

34. Mme Jeanne Martin-Cissé a apporté une importante contribution à la campagne, tout d'abord en sa qualité de secrétaire générale de l'Organisation panafricaine des femmes et de présidente du Comité spécial et, maintenant, en sa qualité de présidente du Comité international de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie.

35. L'archevêque Trevor Huddleston, président du Mouvement anti-*apartheid* britannique, a déployé des efforts inlassables pendant 30 ans pour persuader l'opinion publique, surtout dans des pays occidentaux, de la nécessité d'appuyer la lutte des peuples opprimés d'Afrique du Sud et d'isoler le régime d'*apartheid*.

36. Le révérend Martin Luther King Jr., leader du mouvement historique en faveur des droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique, a demandé, à maintes reprises, l'adoption de sanctions contre l'Afrique du Sud. En décembre 1962, avec le chef Luthuli, il a lancé un appel en faveur de sanctions, peu après l'adoption, par l'Assemblée générale, d'une résolution demandant l'imposition de sanctions.

37. M. Abraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport en Afrique, a inlassablement encouragé le boycottage des sports de l'*apartheid*, estimant que l'opinion publique mondiale peut ainsi appuyer de manière influente l'adoption de sanctions globales contre l'Afrique du Sud.

38. M. Jan Nico Scholten, en sa qualité de membre du Parlement des Pays-Bas, a pris la tête d'un mouvement en faveur d'un embargo efficace sur le pétrole contre l'Afrique du Sud. Il a organisé en 1981 la Conférence des parlementaires d'Europe occidentale relative à un embargo sur le pétrole à l'encontre de l'Afrique du Sud, et il est en train d'organiser, en coopération avec le Comité spécial, une conférence analogue pour des sanctions globales contre l'Afrique du Sud.

39. Ces hommes et ces femmes viennent de différentes régions du monde et ont des convictions politiques et autres variées, mais ils se sont tous, invariablement, déclarés en faveur de l'adoption de mesures universelles pour l'élimination de l'*apartheid*. Ils représentent les millions de personnes qui ont donné leur temps et leur énergie et consenti de grands sacrifices pour manifester leur horreur de l'*apartheid* et prouver leur solidarité avec le peuple opprimé d'Afrique du Sud.

40. J'espère que ces prix — décernés à l'occasion du vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale qui demandait l'adoption de mesures économiques efficaces et autres par tous les Etats contre le régime d'*apartheid* — contribueront au succès de la campagne pour des sanctions globales, obligatoires et promptes contre l'Afrique du Sud.

41. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous en venons maintenant à la cérémonie d'octroi des prix. On se souviendra qu'aux termes de sa résolution 31/6 G, en date du 9 novembre 1976, l'Assemblée générale a autorisé le Comité spécial contre l'*apartheid* à créer un prix qui serait décerné aux personnes qui, agissant en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et faisant preuve de solidarité avec les mouvements de libération sud-africains, ont contribué de façon notable à la campagne internationale contre l'*apartheid*.

42. Le Comité spécial a, par conséquent, choisi sept personnes auxquelles le prix va être décerné cette année. Ces personnes sont Houari Boumédiène, ancien président de la République démocratique populaire d'Algérie; M. Romesh Chandra, président du Conseil mondial de la paix et président du Sous-Comité des organisations non gouvernementales sur le racisme, la discrimination raciale, l'*apartheid* et la décolonisation; Mme Jeanne Martin-Cissé, ministre des affaires sociales de la Guinée et présidente du Comité international de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie; le très révérend Trevor Huddleston, archevêque du Diocèse de l'océan Indien et président du Mouvement anti-*apartheid* britannique; le Révérend Martin Luther King, Jr., leader du mouvement en faveur des droits civiques aux Etats-Unis d'Amérique et lauréat du Prix Nobel de la paix; M. Abraham Ordia, président du Conseil supérieur du sport en Afrique; et M. Jan Nico Scholten, membre du Parlement national des Pays-Bas et membre de la Fondation néerlandaise de mobilisation pour les sanctions contre l'Afrique du Sud.

43. Je demande au chef du Protocole de bien vouloir escorter les lauréats, ou ceux qui les représentent, à la tribune : M. Mohamed Sahnoun, représentant le président Houari Boumédiène, M. Romesh Chandra, Mme Jeanne Martin-Cissé, le très révérend Trevor Huddleston, Mlle Bernice King, représentant son père, le révérend Martin Luther King, M. Abraham Ordia et M. Jan Nico Scholten.

44. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai maintenant l'honneur de lire la citation suivante :

“L'Assemblée générale des Nations Unies, réunie au cours de l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud et sur la recommandation de son Comité spécial contre l'*apartheid* tendant à ce qu'un prix soit décerné pour une contribution éminente au mouvement international pour des sanctions contre l'Afrique du Sud en solidarité avec le mouvement de libération nationale de l'Afrique du Sud, décerne une médaille d'or au président Houari Boumédiène, à M. Romesh Chandra, à Mme Jeanne Martin-Cissé, au très révérend Trevor Huddleston, au révérend Martin Luther King, à M. Abraham Ordia et à M. Jan Nico Scholten, le cinq novembre mil neuf cent quatre-vingt-deux.”

45. Je demande au Chef du Protocole d'accompagner le Président du Comité spécial contre l'*apartheid*, M. Maitama-Sule, du Nigéria, qui va remettre les médailles d'or pour les services éminents rendus dans la lutte contre l'*apartheid*.

46. Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Au nom de l'Assemblée générale et en mon propre

nom, je félicite chaleureusement ceux qui ont reçu ce prix. J'invite le très révérend Trevor Huddleston à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

47. Le très révérend Trevor HUDDLESTON [*interprétation de l'anglais*] : Il m'est difficile de trouver les mots appropriés en une occasion telle que celle-ci. Je suis seulement conscient du fait que, quels que soient mes efforts, je ne parviendrai pas à exprimer ma reconnaissance et à être à la hauteur de ce moment important. Je suis aussi profondément conscient du fait qu'un prix tel que celui-ci n'est pas accordé — et ne doit pas l'être — à une personne comme moi pour ce qui ne peut être nécessairement qu'une contribution limitée à une tâche aussi considérable, à savoir rien moins, en fait, que l'élimination du racisme dans notre monde. Je peux seulement dire — et je le fais du fond du cœur — que je remercie Dieu de m'avoir donné la possibilité, au cours des 40 dernières années, de m'engager activement, personnellement et sincèrement pour cette cause. C'est une cause qui non seulement mérite mais exige un engagement total de la part d'un être humain et à laquelle il faut consacrer toute son énergie, rien de moins.

48. La raison la plus importante pour laquelle je suis reconnaissant de recevoir ce prix et de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole à l'Assemblée générale a été résumée pour moi par Barbara Ward, dans son ouvrage magnifique, intitulé *Only one Earth*, de la façon suivante :

“Nos liens de sang et d'histoire, notre sens d'une culture et de réalisations communes, nos traditions, notre foi, sont tous précieux et enrichissent le monde... Mais il nous manque une plus grande raison d'être unis. Les prophètes l'ont recherchée. Nos poètes en ont rêvé. Mais ce n'est que de nos jours que les astronomes, les physiciens, les géologues, les chimistes, les biologistes, les anthropologues, les ethnologues et les archéologues ont pu nous dire, d'une seule voix, dans chaque alphabet de notre culture, que nous appartenons effectivement à un système unique... qui dépend pour sa survie de l'équilibre et de la santé de l'ensemble du système.

“... ”

“Les gouvernements ont déjà reconnu, du bout des lèvres, cette vision du monde, en créant toute une série d'institutions des Nations Unies dont le but est d'élaborer des stratégies mondiales. Mais la notion de l'autorité, de l'énergie et des ressources pour appuyer ces politiques semble à présent étrange, visionnaire et utopique, tout simplement parce que les institutions mondiales ne s'appuient pas sur un sens de communauté et d'engagement à l'échelle planétaire.

“Aujourd'hui, dans la société humaine, peut-être pouvons-nous espérer survivre avec notre diversité précieuse, à condition que nous manifestions notre ultime loyauté à l'égard de notre unique, belle et vulnérable planète Terre².”

49. C'est la négation totale de cette vision et de ce but que je trouve profondément choquante, en tant que Chrétien, dans la notion de racisme institutionnalisé que l'on appelle *apartheid*.

50. Mais il n'est que trop facile de parler dans l'abstrait. Je préférerais laisser parler mon cœur. En ce qui me concerne, au moins, la bataille contre ce mal monstrueux de l'*apartheid* en Afrique du Sud n'a pas commencé comme un combat d'idées dans le domaine tout entier des relations internationales — bien qu'il soit certes nécessaire de toujours voir dans l'*apartheid* une grande menace pour la paix mondiale et une atteinte aux droits de l'homme. Pour moi, cette lutte a commencé à Johannesburg, en 1943, dans les rues de Sophiatown et d'Orlando, lorsque, jeune prêtre et pasteur, j'ai été confronté à un système tellement pernicieux qu'il s'attaque à la signification même de la vie de l'homme, l'objectif même pour lequel, comme je le crois, l'homme a été créé. L'*apartheid*, tel qu'appliqué dans la vie quotidienne ordinaire de la Johannesburg noire, était l'affirmation et la proclamation quotidiennes au peuple africain non seulement de son rôle permanent de serfs et de domestiques, mais également du fait qu'en raison de la couleur de sa peau, il ne devait aspirer à rien d'autre.

51. L'*apartheid* disait — et dit encore — aux enfants africains : “Votre éducation vous destine à la servitude. N'allez pas vous égarer dans de verts pâturages où vous n'avez pas le droit de paître.” Je cite un ancien premier Ministre de l'Afrique du Sud. L'*apartheid* dit au travailleur africain : “Nous avons besoin de ton travail, homme noir. Nous avons besoin de ton travail pour donner à l'Afrique du Sud blanche la puissance et l'énergie dont elle a besoin pour te garder à tout jamais où tu es, tout en bas de l'échelle.”

52. L'*apartheid* dit aux familles africaines : “Tant que vous êtes ici, dans nos villes blanches, dans 80 p. 100 des terres d'Afrique du Sud où vous êtes nés, vous n'avez aucune sécurité, aucune stabilité, aucune paix. Vous n'avez pas et vous n'aurez pas de citoyenneté. Restez là-bas !”

53. Mais ces Africains étaient et sont mes amis; certains, comme l'évêque Desmond Tutu, étaient des écoliers lorsque je les ai connus, d'autres, comme Nelson Mandela, Walter Sisulu, Oliver Tambo, sont mes contemporains. A cette grande époque qui nous menait vers la Charte de la liberté et le congrès de Kliptown qui l'a approuvée, nous savions ce que nous faisons, ou du moins ce que nous essayions de faire. Nous demandions à la communauté mondiale de reconnaître que l'*apartheid* n'était pas — comme beaucoup le croyaient ou voulaient le croire à cette époque — une simple pratique politique sud-africaine, une question purement locale et interne, mais un problème d'importance mondiale, ainsi qu'un défi au futur de l'humanité aussi important que l'idéologie nazie qui a amené la deuxième guerre mondiale et aussi potentiellement dangereux.

54. Aussi, en exprimant mes remerciements à l'Assemblée générale et en particulier au Comité spécial contre l'*apartheid* et au Centre contre l'*apartheid*, qui ont tant fait au cours des 20 dernières années pour que les nations du monde prennent conscience de ce défi, je parle non seulement en mon nom personnel mais au nom de tous ceux avec lesquels j'ai eu le privilège et l'honneur d'être associé au cours des années. Le Prix ainsi que tout ce qui a été dit ici aujourd'hui doivent donner une nouvelle force pour la bataille finale, la dernière, pour les droits de l'homme et la dignité humaine.

55. Je crois que l'une des raisons les plus profondes qui devrait mener cette Assemblée à renforcer ses efforts pour vaincre l'*apartheid* est le gaspillage effarant des ressources humaines qui en est la conséquence inévitable. Et ce gaspillage se reconnaît à tous les niveaux et ne se limite pas à l'Afrique du Sud elle-même. Notre monde, écrasé et écartelé par les idéologies opposées, par le nationalisme et, hélas, par la religion, ne peut se permettre aucun gaspillage, à aucun niveau. Nous avons besoin de dirigeants efficaces, et cependant le Gouvernement de l'Afrique du Sud exile, limite, emprisonne et même tue ceux qui sont ses dirigeants, ses meilleurs dirigeants. Nous avons besoin de l'enrichissement qui découle des sociétés multiculturelles, multilingues, multireligieuses telles que celles où j'ai le privilège de vivre et de travailler : l'île Maurice et les îles de l'océan Indien.

56. Le monde ne devrait pas tolérer que des hommes tels que Mandela et Sisulu, que des hommes tels que Beyers Nandé et des femmes comme Helen Joseph soient empêchés par la force de communiquer leurs pensées et leurs idées à l'humanité. Ce gaspillage de vies, de talents et de capacités, d'idéalisme et d'intégrité de certains hommes est un affront au reste de l'humanité.

57. En tant que dirigeant chrétien, je baisse la tête de honte devant l'impuissance de l'Église chrétienne à témoigner aussi efficacement qu'elle le devrait — si du moins la foi que nous professons veut dire quoi que ce soit — contre ce qui n'est autre chose qu'un blasphème, un blasphème que l'on lance au visage de Dieu, comme si le joyau de la création — l'homme créé à son image — n'était qu'une chose inutile.

58. Il y a quatre ans, ici même, le Président de l'Assemblée générale a dit :

“Je crois que nous aurons réalisé l'un des idéaux des peuples rassemblés à l'Organisation des Nations Unies lorsqu'il ne sera plus nécessaire de consacrer, comme aujourd'hui, une séance de l'Assemblée générale à la célébration de l'Année internationale de la lutte contre l'*apartheid*. Cela voudra dire qu'on aura fait disparaître un régime politique qui va à l'encontre de toutes les valeurs politiques et culturelles qui ont inspiré la Charte de l'Organisation³.”

59. Il a été suivi à la tribune par le Secrétaire général de l'époque qui a rappelé à l'Assemblée que “l'*apartheid* n'est pas seulement immoral et inhumain; il représente aussi un grave danger pour la paix et la sécurité internationales” et qu’“il n'y a aucune autre question sur laquelle les Membres de l'Organisation soient plus unis que celle dont nous sommes saisis⁴”.

60. Le Secrétaire général a ensuite été suivi à la tribune par le Premier Ministre de la Jamaïque de l'époque qui a posé la question suivante :

“Comment se fait-il qu'un monde qui a donné naissance à Lincoln, à Marx, à Lénine, à Mao et à Franklin Roosevelt demeure impuissant en présence de cet édifice infâme de honte et d'avilissement⁵ ?”

61. Tout cela a été dit, et bien d'autres choses encore, dans cette salle même il y a quatre ans; et pourtant, il y a deux semaines à peine, à Johannesburg, un ancien Secrétaire de la défense et Président de la Banque mondiale, Robert McNamara, a dit :

“Les plus grandes tragédies de l'histoire se sont produites non pas tellement en raison de ce qui a finalement été fait mais à cause de ce qui a été laissé inachevé précédemment. Et si au cours de ce qui nous reste des années 80 nous n'assistons pas à un véritable mouvement pour le partage du pouvoir politique, l'Afrique du Sud pourrait, et je crois que ce sera le cas, devenir une menace pour la paix du monde dans les années 90 aussi grave que le Moyen-Orient l'est aujourd'hui.”

62. Je ne présente aucune excuse pour toutes les citations que je viens de faire car je crois que le moment de la rhétorique est révolu. Cette salle a entendu de grands orateurs, de grands hommes d'Etat proclamant de grandes vérités dans le sens de l'intérêt de la paix dans le monde.

63. Il serait donc non seulement impertinent mais sot de ma part d'essayer de les imiter. Ma seule préoccupation est que l'on se souvienne de ce moment à l'Assemblée, non pas comme d'un grand moment de l'art oratoire, aussi passionné soit-il, mais comme d'un moment de décision, un moment d'action, un moment de vérité. Mais nous pouvons demander, tout comme M. Michaël Manley l'a fait il y a quatre ans, comment la République d'Afrique du Sud peut-elle encore continuer de défier l'opinion mondiale ? Comment se fait-il qu'au cours de ces quatre dernières années l'Afrique du Sud a été immensément plus agressive, aussi bien dans sa répression interne contre ses propres citoyens que dans ses attaques contre des Etats voisins d'Afrique et de l'océan Indien ? Que peut faire l'Organisation des Nations Unies pour imposer un changement de direction là où la persuasion, la diplomatie et la mobilisation de l'opinion mondiale ont échoué de manière si évidente ?

64. Je crois que nous pouvons au moins commencer en refusant d'entendre le représentant, de la nation quelle qu'elle soit, qui commencerait son intervention en affirmant : “Bien sûr mon pays est totalement opposé à l'iniquité de l'*apartheid*...” Ces paroles se sont avérées être le prélude certain de la déclaration selon laquelle les sanctions seront sans effet.

65. L'une des raisons principales pour lesquelles nous avons tant besoin d'une politique efficace et globale de sanctions contre l'Afrique du Sud est que l'Ouest, et en particulier les grandes puissances qui ont l'usage du veto au Conseil de sécurité, ont parfaitement maîtrisé l'art des deux poids et deux mesures. La Grande-Bretagne, mon propre pays, a pris la tête dans le monde de cette forme d'hypocrisie. Pendant des années, elle a déclaré son dégoût pour l'*apartheid*. Pendant des années elle a utilisé son droit de veto pour empêcher toute mesure efficace contre l'*apartheid*. “Les sanctions sont sans effet”, nous dit-on. Cependant, lorsqu'il s'agit d'une guerre dans l'Atlantique Sud, la première mesure du Gouvernement britannique est d'appeler ses alliés à la rescousse, parfois des alliés très réticents — les Etats-Unis, la Communauté économique européenne, le Commonwealth britannique — en leur demandant d'imposer des sanctions immédiates et globales contre l'Argentine.

66. “Les sanctions sont sans effet”. Alors nous allons passer des années et des années à négocier avec le Gouvernement sud-africain au sujet de son occupation illégale de la Namibie, sachant parfaitement

bien que l'Afrique du Sud invoquera toutes les excuses possibles pour esquiver la table des négociations parce qu'elle n'a aucun désir ni aucune intention de permettre à ces négociations d'aboutir. "Les sanctions sont sans effet". Alors nous accepterons les conséquences constantes et ouvertement provocantes de la politique de déstabilisation de l'Afrique du Sud : les attaques aériennes et terrestres massives contre l'Angola et l'occupation de ses provinces méridionales; les incursions au Mozambique, au Zimbabwe et au Botswana; deux tentatives de coups d'Etat au cours des derniers mois aux Seychelles avec toute la violence et la terreur qui accompagnent ces attaques, avec les effroyables pertes de vies humaines dans des villages sans défense et une nouvelle vague de réfugiés qui traversent les frontières pour se rendre dans des pays déjà affamés.

67. "Les sanctions sont sans effet". Alors nous sommes prêts à apprendre le déplacement massif de populations dans leur propre pays vers des bantoustans et des dépotoirs où il n'y a ni espoir ni avenir. Nous sommes prêts à accepter les emprisonnements sans procès, la mort d'hommes aux mains de la police comme Steve Biko et Neil Aggett, le meurtre par une lettre piégée de Ruth First, avec qui j'avais eu le privilège de travailler.

68. "Les sanctions sont sans effet" parce que ceux qui ont le pouvoir de les utiliser n'ont pas la volonté de le faire; parce que l'attrait des investissements en Afrique du Sud reste, comme il l'a toujours été, beaucoup plus fort que le désir de justice et de respect des droits de l'homme. "Les sanctions sont sans effet", diront-ils parce que leur efficacité punira plus rapidement et plus gravement les Africains que ceux qui les dirigent. Il vaut donc mieux, disent-ils, insister sur des normes d'emploi et investir dans les sociétés qui les appliquent. Mais ne retirez pas vos investissements; cela ne vous laisserait aucun poids. Voilà un argument bien étrange. C'est comme le tenancier d'une maison de tolérance qui demanderait d'être aidé afin de ne pas jeter ses employées à la rue !

69. Au cours d'une conférence récente, à Londres, j'ai dit :

"Nous en sommes à la dernière phase d'un conflit entre ceux qui croient à la dignité de l'homme et aux droits de l'homme et ceux qui appuient et renforcent une idéologie raciste qui nie totalement ces choses. Un choix contre une politique efficace de sanctions est un choix pour l'*apartheid* et ne saurait être rien d'autre. Si l'Occident se préoccupe de la paix dans le monde, il doit agir maintenant pour éliminer le cancer du racisme représenté sous sa forme la plus extrême par l'*apartheid* et de telles mesures entrent dans le cadre de notre compétence."

70. Si nous faisons le bon choix, et si nous le faisons maintenant, nous pouvons être certains que nous contribuerons à un avenir pour notre monde dans lequel la justice et la paix seront infiniment plus sûres. Mais nous ne pouvons pas éviter de faire le choix; et nous ne pouvons nous permettre de le retarder.

71. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Mohamed Sahnoun, qui a reçu le prix au nom de M. Houari Boumédiène, ancien président de la République algérienne démocratique et populaire.

72. M. SAHNOUN : C'est un grand honneur et un insigne privilège pour moi que de recevoir aujourd'hui, au nom du Gouvernement algérien, la médaille d'or décernée par le Comité spécial contre l'*apartheid* à l'un des fils illustres de l'Algérie, le président Houari Boumédiène, pour sa contribution au mouvement international de sanctions contre le régime raciste de l'Afrique du Sud.

73. Au moment où elle accepte ce témoignage de reconnaissance à l'égard de l'un de ses fils, l'Algérie voudrait rendre un hommage ému à tous ceux, hommes, femmes et enfants sud-africains, qui sont tombés au champ d'honneur, pour avoir voulu combattre l'oppression et la discrimination raciale et pour avoir voulu exprimer simplement leurs aspirations à la liberté, à la dignité et à la justice. Le président Houari Boumédiène aimait à répéter que les seuls véritables héros du processus historique de libération sont justement les peuples qui ont lutté et qui luttent pour la promotion de leurs droits inaliénables.

74. Parce qu'il a souffert de l'oppression coloniale sous toutes ses formes et qu'il a payé un lourd tribut pour sa propre libération, le peuple algérien a toujours fait siennes les luttes des peuples sous domination coloniale et raciale et particulièrement celle du peuple sud-africain.

75. Le système d'*apartheid*, si justement condamné comme un crime contre l'humanité, constitue un défi à la conscience universelle. Il est donc tout naturel que le peuple sud-africain, qui a entamé une longue lutte de libération nationale et contre le racisme, trouve à ses côtés tous les peuples et tous les hommes épris de paix et de justice. Cette cérémonie qui symbolise, d'une certaine manière, le soutien dont jouit la lutte du peuple sud-africain, doit cependant nous rappeler que ce système universellement rejeté se perpétue grâce largement à l'appui qu'il reçoit de l'extérieur. Cette réalité doit nous renforcer dans notre foi et notre engagement à lutter encore pour élargir sans cesse le rang de ceux qui soutiennent la lutte du peuple sud-africain et faire prendre conscience aux alliés du régime d'*apartheid* de la grave responsabilité qu'ils prennent en soutenant directement ou indirectement ce régime, quel que soit le prétexte invoqué. Que chacun de nous pense aux millions d'êtres humains qui, aujourd'hui, en Afrique du Sud, vivent dans le mépris, la peur et le désespoir tout simplement parce qu'ils sont noirs. Que chacun de nous pense à ses frères et sœurs que d'autres humains considèrent et traitent comme des êtres inférieurs auxquels on dénie le minimum de justice et que chacun de nous se demande si son gouvernement ou lui-même n'est pas responsable, en partie, de cette situation.

76. Nos peuples et nos gouvernements ont réagi à d'autres moments de l'histoire contre l'injustice, contre le racisme, grâce à l'appel d'hommes de bonne volonté qui ont su trouver en eux les ressources nécessaires pour réveiller les consciences et mobiliser ainsi les forces morales potentielles de l'humanité.

77. La cérémonie d'aujourd'hui aura apporté sa propre contribution en relayant, d'une certaine manière, l'appel de quelques hommes de bonne volonté.

78. En terminant, nous souhaitons rendre hommage au Comité spécial pour avoir constamment dénoncé les appuis que reçoit le régime d'*apartheid* et pour

avoir répercuté au niveau de l'ensemble de la communauté internationale l'écho de la lutte du peuple sud-africain.

79. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Romesh Chandra.

80. M. CHANDRA (*interprétation de l'anglais*) : En ce moment, dans toutes les parties du monde, des centaines de millions de femmes et d'hommes du peuple cherchent à empêcher la destruction du monde; ils travaillent pour la paix et pour la prévention d'une guerre nucléaire. Ils voient les luttes de tous les peuples comme faisant partie d'une seule lutte, une lutte pour sauver le monde et en construire un nouveau. J'ai l'honneur de recevoir cette médaille au nom des centaines de millions de gens du peuple qui croient à la paix et qui cherchent à apporter leur appui aux efforts déployés par les Nations Unies en faveur de la paix, de l'indépendance, de la justice et du progrès social.

81. Cette cérémonie a lieu à un moment où la lutte de libération en Afrique du Sud atteint de nouveaux sommets. Nous ne sommes pas ici pour parler seulement de l'horreur de l'*apartheid*, car elle est bien connue; on en a parlé des milliers de fois en cette instance. Nous sommes ici pour souligner le fait qu'aujourd'hui, plus que jamais auparavant, le peuple de l'Afrique du Sud, sous la direction de l'African National Congress [ANC], de son mouvement de libération, se livre à de nouvelles attaques contre le régime d'*apartheid* et mobilise ses forces pour l'assaut final. Cette année, nous célébrons non seulement l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud, mais aussi le dix-septième anniversaire de la fondation de l'ANC. Nous nous rappelons tous les sacrifices qui ont été consentis, les martyrs qui ont donné leur vie pour la lutte pour la liberté en Afrique du Sud, pour leur peuple et pour la lutte si vitale pour tous les peuples du monde. La lutte contre l'*apartheid* est vitale et est indissolublement liée aux luttes que mènent tous les peuples pour l'indépendance, la justice et, surtout, pour la paix.

82. Le Conseil mondial de la paix, que j'ai l'honneur de représenter ici, représente des centaines de millions de personnes dans 137 pays de tous les continents. Cette médaille les incitera à redoubler d'efforts pour mettre fin à l'odieux système d'*apartheid* et pour faire tout ce qui est nécessaire en ce sens — et je parle de l'imposition de sanctions, de sanctions obligatoires, de sanctions globales contre le régime raciste, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il n'y a pas d'autres moyens.

83. Au Conseil mondial de la paix, nous avons, en toutes occasions, pris la liberté de dire que nous condamnons ceux qui sont responsables du maintien du régime d'*apartheid*. C'est peut-être parce que nous disons la vérité clairement et sans ambiguïté et l'avons dite pendant de nombreuses années que ceux qui collaborent avec le régime d'*apartheid* ont, maintes et maintes fois calomnié le Conseil mondial de la paix, nous ont diffamés et attaqués.

84. Nous sommes tous contre l'*apartheid*; nous luttons tous contre ce régime. La lutte a atteint un point où le maintien du régime d'*apartheid* menace l'humanité tout entière. Il menace les Etats de première ligne. Des parties du territoire de l'Angola sont

occupées, le Mozambique et la Zambie sont confrontées à des actes d'agression répétés, les Seychelles ont été attaquées à maintes reprises. Les pays de l'océan Indien sont menacés par le régime d'*apartheid*. Mais, surtout, avec la nucléarisation de l'Afrique du Sud, l'accroissement de l'armement du régime d'*apartheid* est devenu une partie vitale de l'accroissement de l'armement mondial qui menace l'humanité de destruction.

85. Comment ce régime peut-il se maintenir devant le soulèvement de son peuple, devant l'opposition de la majorité écrasante de sa population ? Le régime d'*apartheid* persiste parce que les Nations Unies sont incapables d'imposer des sanctions globales obligatoires, malgré la volonté de la grande majorité des gouvernements.

86. Qui s'oppose à l'imposition de sanctions ? Qui met un veto à l'application de sanctions ? Qui continue d'accorder au régime raciste sud-africain une assistance croissante dans les domaines militaire, économique et financier, et ce, depuis de si nombreuses années ? Soyons clairs, car la clarté est nécessaire. Le rapport que le Comité spécial contre l'*apartheid* a présenté cette année à l'Assemblée générale [A/37/22 et Add.1 et 2] indique clairement une fois de plus quels sont les puissances, les sociétés multinationales et les intérêts économiques et financiers qui sont responsables de la persistance de cette situation abominable en Afrique du Sud et qui font obstacle à l'imposition des sanctions exigées par le monde entier.

87. Le rapport du Comité spécial fait observer à juste titre que certaines puissances occidentales et certains pays qui coopèrent avec eux — surtout Israël — sont responsables pour ce qui est d'alimenter, de renforcer et de maintenir en vie le régime raciste sud-africain. En cette occasion, je tiens à dire, au nom des peuples du monde, que nous estimons que cette collaboration constitue un crime contre le peuple d'Afrique du Sud et contre tous ceux qui cherchent à empêcher la destruction de notre monde dans une guerre nucléaire.

88. Le Comité spécial a souligné à juste titre le fait que la coopération entre les Etats-Unis d'Amérique et le régime raciste d'Afrique du Sud n'a fait que croître. Le gouvernement Reagan a "célébré" l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud en augmentant cette coopération. A la dernière session de l'Assemblée générale, les Etats-Unis n'ont pas voté pour une seule des résolutions sur l'Afrique du Sud. Ils ont été les seuls à voter contre la résolution condamnant les attaques lancées par l'Afrique du Sud contre les Etats de première ligne.

89. Au nom des centaines de millions de personnes du monde entier, nous nous joignons à l'appel que le Comité spécial a lancé aux peuples des pays qui collaborent avec l'Afrique du Sud pour qu'ils fassent en sorte que leurs gouvernements cessent de s'opposer aux sanctions et renoncent à leur appui criminel et barbare au régime d'*apartheid* sud-africain.

90. Je voudrais dire quelques mots en ma qualité d'Indien. Je suis venu ici au nom du Conseil mondial de la paix, mais je suis fier d'appartenir à un pays qui impose un boycottage total et complet contre l'Afrique du Sud. Je suis fier d'appartenir au pays de Mahatma Gandhi qui s'est jeté corps et âme dans la lutte pour la liberté du peuple d'Afrique du Sud.

91. Nous sommes heureux d'avoir été les premiers à imposer des sanctions. Aujourd'hui la majorité écrasante des pays s'est jointe à l'Inde pour agir contre le régime raciste. Mais ces sanctions resteront inefficaces tant que les pays occidentaux et Israël continueront d'apporter à l'Afrique du Sud, par l'entremise de leurs grandes sociétés, une aide militaire, financière et économique pour lui permettre de devenir une puissance nucléaire.

92. Nous ne sommes pas ici seulement pour parler de la torture et de la situation infernale qui règne dans toute l'Afrique du Sud ou pour parler de l'héroïque Nelson Mandela et de tous ses courageux camarades de lutte qui sont en prison. Nous sommes venus, surtout, pour parler de la façon dont toute l'Afrique du Sud peut non seulement être libérée, mais aussi peut contribuer de façon efficace à la cause que nous défendons. Nous sommes ici au nom des dirigeants de la lutte de libération et du mouvement de libération de l'Afrique du Sud. Qu'il me soit permis de dire qu'ils devraient être ici, aux places réservées aux délégations, et non là-bas, aux places réservées aux observateurs parce que ce sont eux qui représentent le peuple de l'Afrique du Sud. Ils sont ici, dans cette salle, et ils devraient occuper les sièges où est inscrit le nom de leur pays.

93. Un dernier mot. Tant d'années se sont écoulées depuis que le régime d'*apartheid* a commencé son travail pernicieux. Combien de millions d'Africains ont été chassés de leurs foyers et arrêtés ? Treize millions ont été arrêtés aux termes de la loi sur les laissez-passer; sept millions sont maintenant privés de leur droit de citoyenneté par ce que l'on appelle les bantoustans. Combien sont morts dans les chambres de torture ?

94. Qui porte la responsabilité de ce que les Nations Unies ont appelé "un crime contre l'humanité" ? Qui partage cette responsabilité en encourageant, en coopérant et en collaborant ? J'accuse les gouvernements qui empêchent l'application des sanctions et collaborent avec le régime sud-africain de participer à ce crime contre l'humanité. Ils sont coupables de ce crime.

95. La présente session a l'honneur de reconnaître le rôle joué par un homme nommé Martin Luther King, qui appartenait, qui appartient et qui appartiendra toujours à ces mêmes États-Unis d'Amérique dont le gouvernement est coupable de collaboration avec le régime d'*apartheid*. Martin Luther King est d'accord avec le monde entier et les vrais États-Unis d'Amérique. Les États-Unis de Martin Luther King sont d'accord avec les peuples du monde en faveur de sanctions et contre les crimes commis par l'administration des États-Unis qui n'a pas le droit de parler au nom du peuple américain.

96. Le monde change; chaque pays change. Il ne fait aucun doute que les criminels seront amenés à répondre de leurs actes devant la justice et que le jour viendra — et ce jour n'est pas loin — où nous triompherons et où nous serons aux côtés du mouvement de libération de l'Afrique du Sud pour célébrer le jour de la victoire, le jour de la liberté, de leur liberté qui est notre liberté, la victoire de leur lutte qui est notre lutte. Nous faisons partie de la lutte de libération du peuple de l'Afrique du Sud.

97. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à Mme Jeanne Martin Cissé.

98. Mme MARTIN CISSÉ (Guinée) : A l'occasion des cérémonies de remise de décorations à de hautes personnalités de la vie internationale et à ma modeste personne, j'ai la joie et la satisfaction morale de vous remercier sincèrement, au nom du peuple et du Gouvernement guinéens, pour l'attribution de cette haute distinction honorifique.

99. Je saisis l'occasion pour saluer les représentants des différents pays présents à cette session et réaffirmer ma détermination de continuer à œuvrer de toutes mes forces, avec l'appui des bonnes volontés, à la liquidation de toutes les formes de discrimination raciale, particulièrement en Afrique du Sud où elle est pratiquée dans des conditions atroces.

100. Je félicite l'Organisation des Nations Unies qui, par l'intermédiaire du Comité spécial contre l'*apartheid*, a bien voulu organiser cette séance solennelle de remise de médailles pour rendre hommage aux efforts de ceux qui ont lutté et continuent de lutter pour la libération de cette partie de l'Afrique dominée encore par l'odieux système d'*apartheid*.

101. Je remercie également toutes les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont, de tout temps, accordé au Comité spécial contre l'*apartheid* leur soutien total.

102. Nous savons qu'au mépris des injonctions réitérées de la communauté internationale, le régime d'Afrique du Sud tente par la violence, l'exil forcé, l'éducation au rabais et d'autres actes inqualifiables de barbarie, de pérenniser sa domination sur des populations noires de l'Afrique du Sud.

103. Nous saluons la lutte courageuse pour la liberté et l'indépendance qui mobilise les peuples sud-africain et namibien, confrontés à la répression et à la domination barbare et raciste. Nous saluons également la détermination des vaillants combattants de la liberté dont les actes démontrent, une fois de plus, qu'aucune arme, si sophistiquée soit-elle, aucun régime, si répressif soit-il, n'arrivera à mettre à genoux un peuple décidé à lutter pour son indépendance, pour sa liberté.

104. Le combat de nos frères et sœurs de l'Afrique du Sud et de la Namibie s'inscrit dans le cadre de l'application des principes d'égalité, de liberté et d'indépendance énoncés dans la Charte des Nations Unies.

105. Comment le régime d'*apartheid* pourrait-il, sans le soutien de certaines puissances, braver aussi longtemps les résolutions de l'Organisation des Nations Unies, en poursuivant sa politique de terreur et de répression sauvage des populations noires de l'Afrique australe ? Comment peut-on permettre plus longtemps encore à une minorité raciste de quatre millions de Blancs d'imposer des lois féroces à 20 millions d'Africains parqués dans des bantoustans, véritables réservoirs de main-d'œuvre abondante et bon marché, vivant au-dessous du seuil de la pauvreté ?

106. Nous devons, par tous les moyens, aider à combattre et à éliminer définitivement l'*apartheid*, cette honte du xx^e siècle.

107. Par la violation massive et flagrante des droits fondamentaux de l'homme, par son occupation illégale

de la Namibie et par les actes d'agression caractérisée dont il se rend coupable à l'encontre des Etats africains voisins, le régime sud-africain d'*apartheid* constitue une menace constante à la paix et à la sécurité internationales.

108. Qu'il me soit permis à cet égard d'adresser mes sincères remerciements au Comité spécial contre l'*apartheid* et au Centre des Nations Unies contre l'*apartheid* qui, depuis plusieurs années, n'ont cessé de jouer un rôle prédominant dans la lutte contre ce fléau en mobilisant puissamment l'opinion internationale face aux crimes odieux du régime d'*apartheid*.

109. Nous réitérons, une fois de plus, l'appel pressant de l'Afrique à ses amis et à toutes les bonnes volontés, pour qu'ils accordent une aide matérielle et morale plus accrue aux mouvements de libération d'Afrique australe et à la South West Africa People's Organization [SWAPO], en vue de l'intensification de la lutte armée et de l'accélération du processus de libération de cette partie de notre continent du régime d'*apartheid*.

110. Je voudrais pour terminer exprimer ma gratitude à notre frère M. Maitama-Sule, président du Comité spécial contre l'*apartheid*, ainsi qu'aux autres membres du Comité, à M. Reddy, directeur du Centre contre l'*apartheid* et à tous ses collaborateurs pour la haute confiance faite à travers ma modeste personne à mon pays, la République populaire révolutionnaire de Guinée et à mon gouvernement.

111. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mlle Bernice King, qui a reçu le prix au nom de son père.

112. Mlle KING (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un immense privilège et un très grand honneur de me trouver devant cette assemblée aujourd'hui pour recevoir cette médaille prestigieuse attribuée à Martin Luther King Jr., au nom de ma mère, Mme Coretta Scott King, de la famille King et du Conseil d'administration du Martin Luther King, Jr. Center for Non-Violent Social Changes. Je suis fière d'accepter cette médaille décernée à mon père. Je l'accepte forte de la conviction qu'il serait profondément heureux de cet hommage qui lui est rendu par le Comité spécial contre l'*apartheid* et par cette assemblée, le plus haut organe délibérant du monde.

113. Martin Luther King Jr. était profondément préoccupé par les souffrances tragiques infligées à ses frères et sœurs noirs d'Afrique australe. En fait, il fut l'un des premiers leaders américains à demander des sanctions contre l'*apartheid*. En 1962, il a été coauteur, avec le grand chef Albert Luthuli, de l'appel à la lutte contre l'*apartheid*. En outre, il fut l'un des premiers Américains éminents à appuyer le Comité spécial contre l'*apartheid* lors de sa fondation en 1963.

114. Mon père pensait que l'*apartheid* était un cancer hideux rongéant l'âme de l'humanité et détruisant nos espoirs pour une communauté mondiale. En 1965, prenant la parole lors d'un gala en faveur du Comité américain sur l'Afrique, il déclare que l'*apartheid* est une ségrégation médiévale et une forme perfectionnée d'esclavage qui avilit la personne humaine et défie l'opinion mondiale avec arrogance. Dix-huit ans après, cette description est malheureusement toujours d'actualité.

115. Mais Martin Luther King Jr. ne se contentait pas de désespérer de l'*apartheid* et de rester passif. Il a, au contraire, demandé le lancement d'une vigoureuse campagne internationale non violente contre l'*apartheid*. Il a demandé l'adoption de sanctions sévères pour défier la légitimité de l'*apartheid* et il a proposé une action directe, non violente et de grande portée. Comme il l'a déclaré en 1965 lors du gala pour le Comité américain sur l'Afrique :

“Avons-nous le pouvoir de montrer plus que de la mauvaise humeur à l'égard de l'Afrique du Sud sans cependant nous engager dans des actes de guerre ? La longue liste de relations économiques des grandes puissances avec l'Afrique du Sud doit suggérer la voie non violente à prendre. On n'a jamais eu recours au potentiel international de la non-violence. La non-violence a été pratiquée à l'intérieur de frontières nationales en Inde, aux Etats-Unis et dans des régions d'Afrique avec un succès spectaculaire. Le moment est venu d'avoir pleinement recours à la non-violence par un boycottage international massif auquel participeraient l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon.

“Des millions de personnes peuvent, personnellement, exprimer leur horreur du racisme le pire que connaisse le monde grâce à ce boycottage à grande échelle. Aucune nation se déclarant soucieuse de la dignité de l'homme ne pourrait se soustraire à ses obligations si tous les peuples de toutes les nations et de toutes les races adoptaient une attitude ferme. Le moment est de venu de former une alliance internationale de peuples de toutes les nations contre le racisme.”

116. Les paroles de mon père et le défi qu'il nous a lancé sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1965. Le jour approche où les peuples de bonne volonté, partout dans le monde, se lèveront dans un mouvement de solidarité non violente avec les combattants de la liberté en Afrique. Avec cette volonté inébranlable, nous construirons une nouvelle ère glorieuse de justice, de paix et d'égalité pour les peuples épris de liberté partout dans le monde.

117. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole à M. Abraham Ordia.

118. M. ORDIA (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec la plus grande humilité que j'accepte ce prix, non seulement en mon nom mais également au nom du Gouvernement et du peuple de mon pays, le Nigéria, dont la politique et les activités anti-*apartheid* évidentes sont reconnues et sans l'appui et l'encouragement desquels les humbles efforts que je déploie et la contribution que j'apporte à la lutte seraient impossibles. J'accepte également ce prix au nom des sportifs et des sportives d'Afrique qui ont fait des sacrifices, ont souffert et continueront de souffrir tant que le fléau abominable de l'*apartheid* et du racisme n'aura pas été totalement balayé de la face de la terre.

119. Je remercie très sincèrement cette Assemblée pour ce grand honneur qui m'est fait et je lui suis profondément reconnaissant.

120. L'*apartheid* a été condamné à juste titre par les Nations Unies en tant que crime contre l'humanité.

121. Les jeunes de l'Afrique sont résolus à consentir tous les sacrifices pour défendre la dignité humaine et l'égalité. Nous aimons les médailles; nous aimons les médailles d'or, mais nous croyons que la justice, le *fair play*, l'amitié et l'égalité fondés sur la dignité humaine conformément aux principes des Jeux olympiques ont plus de valeur que les médailles.

122. Il y a 22 ans, l'Afrique du Sud raciste participait pour la dernière fois aux Jeux olympiques. C'était en 1960, à Rome. En mai 1970 ce pays a été expulsé des Jeux olympiques en raison de la politique d'*apartheid* qu'il poursuit dans le sport. A-t-il manifesté des signes de remords ou une volonté de changement? La réponse est non. Il doit donc rester isolé tant que le principe olympique de non-discrimination dans les sports ne sera pas respecté dans ce pays et tant que l'*apartheid* demeurera sa politique officielle.

123. Dans un effort désespéré pour s'arracher à l'isolement qui la met à l'écart des sports internationaux, l'Afrique du Sud dépense des millions de rands pour acheter des sportifs à l'intérieur comme à l'extérieur de son territoire, en transformant ainsi en mercenaires des amateurs ou des professionnels, qui seraient sans cela d'excellents athlètes. Lorsque l'on aura écrit l'histoire du scandale actuel — le salaire de base d'un joueur de cricket ou de rugby est de 80 000 livres, avec des avantages supplémentaires divers: bracelets et colliers d'or et de diamants, cadeaux pour les épouses — l'ancien scandale Muldergate apparaîtra bien minime. Gary Player, le plus grand produit d'exportation d'Afrique du Sud en matière de golf, utilise aussi cette méthode de corruption pour acheter une crédibilité à l'*apartheid*.

124. Il faut se déclarer ici profondément préoccupé de voir qu'un nombre croissant d'organismes sportifs dans plusieurs pays continuent d'avoir des échanges sportifs avec l'Afrique du Sud raciste, en violation flagrante et au mépris délibéré de la Déclaration internationale contre l'*apartheid* dans les sports [résolution 32/105 M, annexe], et que les gouvernements intéressés ne prennent pas de mesures fermes pour empêcher de tels échanges. A cet égard, il convient de mentionner la tournée en 1981, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis, de l'équipe sud-africaine de rugby "Springbok". Le courageux mouvement anti-*apartheid* de Nouvelle-Zélande a organisé une manifestation sans précédent contre cette tournée, à la suite de quoi plusieurs des organisateurs de la manifestation sont actuellement en prison et d'autres encore sont traduits en justice par le Gouvernement néo-zélandais. Rendons hommage au valeureux mouvement néo-zélandais contre l'*apartheid*. Je salue ses membres et je prie pour que leur sacrifice ne soit pas vain.

125. J'invite la communauté internationale à agir sans délai contre de telles violations de la Déclaration internationale contre l'*apartheid* dans les sports. Sans sanctions internationales, même après la récente tournée scandaleuse et controversée de l'équipe sud-africaine de rugby "Springbok" en Nouvelle-Zélande, on risque, au cours de l'année à venir, de voir ces liens se renforcer encore. La Fédération néo-zélandaise de rugby a nettement manifesté son intention de se rendre à nouveau en Afrique du Sud en 1985, soit un an avant les Jeux du Commonwealth d'Edimbourg, et le Gouvernement a déclaré qu'il ne s'y opposerait pas. On espère cependant que le code de

conduite de la Fédération des Jeux du Commonwealth, adopté à Brisbane, en Australie, le 6 octobre 1982, resserrera si fort le nœud autour du cou de l'Afrique du Sud en matière de sport qu'une fois pour toutes on aboutira à l'étranglement total, et que, dans peu de temps, toute nation qui participera à des rencontres sportives avec l'Afrique du Sud sera exclue par la suite des Jeux du Commonwealth. Ce principe de la tierce partie est, de l'avis de millions de personnes, nécessaire si l'on entend isoler complètement l'Afrique du Sud dans le domaine sportif.

126. Aujourd'hui, le plus grand renégat international en matière sportive est le rugby. Je sais qu'au cours des trois prochaines années, la France, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande entendent continuer de maintenir des relations sportives actives avec l'Afrique du Sud. Je tiens à dire que, sur ce point, notre patience s'épuise rapidement. Nous en avons assez. Ceux qui continuent de défier les résolutions des Nations Unies et l'Accord de Gleneagles récolteront la tempête.

127. Je demande instamment à l'Assemblée générale d'agir rapidement et d'adopter le projet de convention internationale contre l'*apartheid* dans les sports [A/37/36, annexe], qui inclut le principe de la tierce partie. Nous sommes absolument convaincus que la force même de la convention dans la lutte contre l'*apartheid* sera totalement perdue si le principe dit de la tierce partie n'est pas adopté et incorporé en tant que partie intégrante dans le texte final de la convention.

128. Pour nous, l'oppression continue contre nos frères d'Afrique du Sud dans le cadre de la politique d'*apartheid* est un sujet de préoccupation permanent et combien pénible. Quelque fierté que nous inspirent les réalisations économiques, politiques et même sportives de nos propres citoyens, nous vivons quotidiennement dans la connaissance, que tout près de chez nous nos frères de sang sont traités comme des citoyens de deuxième classe, voire comme des non-citoyens, dans leur propre pays. Pour nous, Africains, qui avons conquis notre indépendance et le droit de déterminer notre propre destin, qui avons encore à assurer dans l'avenir notre développement économique ainsi que le droit et la chance de prendre une part active et justifiée aux affaires du monde, la discrimination qui prive nos frères de ces droits est une honte et une tragédie permanentes.

129. Pour nous, l'opposition à l'*apartheid* n'est pas une tactique politique. Notre politique n'est pas un vêtement que nous pouvons porter ou ôter à notre convenance. C'est une valeur morale qui fait partie de notre fierté dans notre propre indépendance et nos liens avec les Noirs de l'Afrique du Sud.

130. Les contacts sportifs, les compétitions sportives internationales engendrent la bonne volonté, et le Gouvernement sud-africain le sait bien. Il espère que les tournées sportives internationales et les performances de ses athlètes susciteront de la part de la communauté internationale une bonne volonté à l'égard de la minorité blanche de l'Afrique du Sud suffisante pour éliminer toute pression internationale en faveur du changement. Nous avons cependant le devoir de maintenir et d'accroître cette pression en vue du changement, afin que la population noire de l'Afrique du Sud puisse jouir de la liberté et de la dignité

qui sont pour elle des droits de naissance, comme les nôtres. C'est pourquoi l'isolement de l'Afrique du Sud dans les sports, sur le plan international, est devenu si important pour nous. Notre politique n'est pas une politique de violence. Elle n'entraînera la perte d'aucune vie humaine, blanche ou noire. Elle ne menace pas les conditions de vie de qui que ce soit, Blanc ou Noir, en Afrique du Sud. Elle vise seulement à priver du réconfort de la bienveillance internationale un Gouvernement qui, en raison de sa politique, ne mérite pas cette bienveillance.

131. Enfin, que l'on me permette de rendre un hommage tout particulier au Comité spécial contre l'*apartheid* pour la tâche vitale qu'il accomplit sous la direction compétente et éclairée de M. Maitama-Sule. Je remercie le Comité de m'avoir recommandé pour cette récompense. Je tiens également à rendre hommage au Centre contre l'*apartheid* et à son directeur, M. Reddy. Ce centre a accompli un travail considérable; il poursuivra son œuvre tant que l'*apartheid* n'aura pas été balayé de la face de la terre.

132. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Jan Nico Scholten.

133. M. SCHOLTEN (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'Assemblée générale pour m'avoir décerné ce prix. Mes remerciements vont également au Comité spécial contre l'*apartheid* qui m'a recommandé. Je suis en vérité profondément ému de cet honneur.

134. Le travail que j'ai pu faire sur les sanctions n'aurait pas été possible sans l'étroite collaboration d'amis politiques aux Pays-Bas, dans mon propre parti, le Christian Democratic Party, dans d'autres partis aussi, de même que sans la coopération d'organisations non gouvernementales telles que le Comité hollandais sur l'Afrique du Sud et le Groupe de travail Kairos (Groupe chrétien contre l'*apartheid*) et je tiens à partager cet honneur avec tous.

135. Cependant, les personnes qui comptent vraiment aujourd'hui sont celles qui ne peuvent faire entendre leur voix, celles qui ont faim, celles qui sont en colère, enfin les vastes masses sud-africaines qui souffrent sous le régime de l'*apartheid* et qui y résistent. N'oublions jamais que le but final de l'*apartheid* est le maintien de la position privilégiée de la minorité blanche et l'exclusion des Noirs par l'oppression. Nous devons toujours nous souvenir que ce sont eux, les opprimés de l'Afrique du Sud, et non pas nous, qui sont en première ligne dans la lutte pour la libération et pour la liberté, et quand, un jour, la liberté, la justice et la paix triompheront en Afrique du Sud, ce sera le résultat de leur travail, ce sera leur victoire et non la nôtre.

136. Mais dans leur lutte, ils nous ont demandé notre appui et nous devons être prêts à le leur donner de tout notre cœur. Sur un tel problème, il ne saurait y avoir aucune hésitation. Cette demande d'appui qu'ils nous adressent est l'épreuve cruciale de la crédibilité des personnes et des pays qui proclament leur attachement aux droits de l'homme.

137. La lutte contre l'*apartheid* est le fer de lance de la lutte universelle pour la justice, l'égalité et la dignité de l'homme. Entre autres choses, le rapport d'Amnesty International pour 1982 nous laisse à penser que nous devons faire face à un immense défi. S'il y a une chose

qui est devenue claire pour moi, c'est que l'idéologie politique de l'*apartheid* et le système économique de l'Afrique du Sud vont de pair. Par conséquent, si nous voulons lutter contre l'*apartheid* — ce système inhumain soutenu par l'oppression intérieure et l'agression extérieure — si nous voulons éliminer ce système, nous devons cesser de fournir une assistance économique à l'Afrique du Sud. Nous devons donc imposer des sanctions économiques et nous devons le faire de toute urgence. La situation interne en Afrique du Sud empire. De plus, l'Afrique du Sud rejette résolument les propositions des Nations Unies en ce qui concerne la Namibie, et nous savons tous que l'Afrique ne sera pas libre tant que la Namibie et l'Afrique du Sud ne seront pas libres. Après l'accession à l'indépendance de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert et du Zimbabwe, la lutte continue. *A luta continua.*

138. Le Conseil de sécurité a déjà imposé un embargo obligatoire sur les armements à destination de l'Afrique du Sud, et il est indispensable qu'il soit strictement appliqué. Cependant, l'autre domaine clef est celui du pétrole. Le pétrole est la matière première vitale que ne possède pas l'Afrique du Sud. Par conséquent, la République doit importer quasiment la totalité de ses besoins en produits pétroliers. Malheureusement, certains membres du Conseil de sécurité ont, jusqu'à présent, mis leur veto à l'imposition d'un embargo obligatoire sur le pétrole, malgré les très nombreux appels lancés en ce sens par l'Assemblée générale, l'Organisation de l'unité africaine, les mouvements de libération sud-africains et plusieurs autres instances. Nous attendons toujours que le Conseil de sécurité adopte une position ferme à cet égard, et j'appuie totalement l'Archevêque Huddleston lorsqu'il dit que ceux qui ont le pouvoir d'imposer des sanctions et qui refusent d'utiliser ce dernier instrument pacifique protègent, en fait le système d'*apartheid*.

139. Il est important de se souvenir que l'embargo sur les armements à destination de l'Afrique du Sud a été appliqué volontairement par un nombre de plus en plus grand de pays avant qu'il finisse par être rendu obligatoire par le Conseil de sécurité. La même chose peut se produire en ce qui concerne le pétrole, et c'est la raison pour laquelle presque tous les pays exportateurs de pétrole du monde ont déclaré qu'ils ne permettent pas que leur pétrole parvienne à l'Afrique du Sud. Cet embargo volontaire sur le pétrole a provoqué un grand nombre de difficultés en Afrique du Sud. La République a dû élaborer divers plans complexes et secrets, à grands frais, pour obtenir le pétrole dont elle a besoin, mais l'existence même de ces plans prouve que l'embargo sur le pétrole n'est pas appliqué comme il devrait l'être.

140. Pour que l'embargo sur le pétrole soit efficace, deux choses doivent se produire. Il importe d'abord que les gouvernements des pays occidentaux, où les compagnies pétrolières et les compagnies de transport maritime ont leur siège, agissent pour empêcher ces compagnies de livrer du pétrole sous embargo à l'Afrique du Sud. Il faut également que certains pays exportateurs de pétrole, qui disent appliquer un embargo sur le pétrole à destination de l'Afrique du Sud, agissent plus fermement qu'ils ne le font actuellement pour s'assurer que les sociétés qui achètent leur pétrole ne le

livrent pas à l'Afrique du Sud. Quelques pays exportateurs de pétrole prétendent que cela est très difficile; c'est vrai, mais d'autres pays, comme le Nigéria, ont montré, par leur exemple, que "difficile" ne veut pas dire "impossible".

141. Dans quelques jours, à La Haye, certains de mes collègues et moi-même allons tenir une conférence européenne sur les sanctions contre l'Afrique du Sud, au cours de laquelle sera débattue la nécessité d'augmenter l'aide fournie aux Etats de première ligne afin qu'ils puissent ainsi réduire leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud. Nous apprécions beaucoup l'assistance que nous avons reçue du Comité spécial contre l'*apartheid* et de son président, M. Maitama-Sule, pour la tenue de cette conférence.

142. Cependant, la participation des pays exportateurs et transporteurs de pétrole à une conférence pour un embargo sur le pétrole à destination de l'Afrique du Sud serait des plus importantes. Si une telle conférence aboutit non seulement à l'adoption de résolutions mais également à l'adoption de mesures énergiques et coordonnées, l'embargo sur le pétrole pourra devenir une arme plus puissante contre l'*apartheid* que ce n'est le cas à l'heure actuelle. Je le répète, nous n'avons pas besoin uniquement de résolutions, nous avons besoin de mesures.

143. Plus la communauté internationale retardera le moment de prendre des mesures dans ce domaine, plus la lutte sera dure en Afrique du Sud pour que son peuple soit enfin libre. Si nous voulons vraiment favoriser la liberté en Afrique du Sud, si nous sommes prêts à mettre une limite aux sacrifices qui sont faits à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique du Sud, si nous acceptons nos responsabilités et nos devoirs, alors, nous devons agir.

144. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite le Président de l'African National Congress d'Afrique du Sud, M. Oliver Tambo, à faire sa déclaration.

145. M. TAMBO (African National Congress d'Afrique du Sud) [*interprétation de l'anglais*] : Au cours des trois dernières décennies, le régime d'*apartheid* s'est révélé être un oppresseur odieux et un exploiteur féroce des peuples qu'il domine, un agresseur bien décidé à conquérir militairement l'Afrique australe. En Afrique du Sud, alors que le régime poursuit sa lutte pour la survie du système d'*apartheid*, la brutalité de ses mesures de répression atteint des niveaux non égalés encore, tandis que dans le reste de l'Afrique australe, surtout en Namibie et en République populaire d'Angola, ses actes d'agression constituent une atteinte flagrante à la paix et à la sécurité, qui oblige le Conseil de sécurité à agir aux termes du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

146. La communauté internationale et, en particulier, les peuples directement touchés par les pratiques criminelles du régime sud-africain exigent cette action. La non-application des sanctions est due, comme on le sait, au rôle infâme joué par un ou deux membres permanents du Conseil de sécurité qui croient de leur devoir de protéger le régime d'*apartheid* alors même que ce dernier commet ses crimes contre les peuples d'Afrique du Sud et d'Afrique australe.

147. La décision adoptée récemment par le Fonds monétaire international d'accorder un prêt consi-

dérable au régime de Pretoria contribue aussi à renforcer le régime en finançant son programme de répression violente et d'agression armée contre les pays et les peuples d'Afrique australe, y compris les îles de l'océan Indien.

148. Le message qui est au cœur de l'Année internationale de mobilisation pour des sanctions, c'est que les alliés du régime d'*apartheid* sud-africain ne doivent plus rester à l'abri de la condamnation de la communauté internationale. Aujourd'hui, à l'occasion du vingtième anniversaire de la résolution de 1962 demandant des sanctions, nous nous réunissons pour honorer certains des représentants éminents de cette communauté qui, par leurs efforts dévoués et leurs initiatives, au cours de nombreuses années, ont contribué à la croissance et au développement de ce qui est devenu aujourd'hui un mouvement mondial puissant en faveur des sanctions. C'est donc un événement historique auquel l'African National Congress [ANC] s'estime privilégié de participer. Nous sommes reconnaissants au Président du Comité spécial contre l'*apartheid* de nous avoir invités et à vous même, M. le Président, de nous avoir demandé de faire une brève déclaration.

149. En décernant un prix au président Houari Boumédiène, de l'Algérie, et au révérend Martin Luther King Jr., ainsi qu'aux invités éminents qui sont ici présents, aujourd'hui, l'Assemblée générale reconnaît en eux les représentants authentiques de l'esprit de 1945 qui a donné naissance à l'Organisation. Pour notre part, nous savons qu'ils sont les champions éminents de la cause de la libération de la domination coloniale et raciste, de la libération de l'exploitation et de la guerre, et des militants résolus en faveur d'une action internationale efficace contre le système d'*apartheid*.

150. Il serait peut-être intéressant de rappeler qu'en 1955, en Afrique du Sud, lors du célèbre Congrès des peuples — congrès qui a adopté la célèbre Charte de la liberté — qui s'est tenu à Kliptown, près de Johannesburg, et auquel a participé l'un des lauréats du prix décerné aujourd'hui, le très révérend Trevor Huddleston, le peuple de l'Afrique du Sud a décerné à ce dernier son prix le plus important connu sous le nom d'*Isitwalandwe*, pour sa contribution remarquable à notre lutte de libération, à l'époque. Sa présence parmi nous aujourd'hui en tant que lauréat d'un autre prix témoigne de la constance de sa contribution à la lutte pour la justice humaine. L'histoire de sa vie est, à différents degrés, celle des autres lauréats de ce prix, que nous connaissons depuis de nombreuses années.

151. Par cet acte, l'Assemblée générale, au nom de l'humanité unie, invite des millions d'autres personnes à se joindre à ceux qui sont honorés aujourd'hui. De même, cette cérémonie, qui se déroule en cette Année internationale de mobilisation pour des sanctions contre l'Afrique du Sud, constitue en soi une promesse de la communauté internationale d'œuvrer avec plus de vigueur encore pour imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud de l'*apartheid*. Pour notre part, nous promettons — nous, l'African National Congress, le mouvement de libération de l'Afrique du Sud, les masses opprimées de ce pays — que ces efforts seront complétés

par l'accélération du rythme de la lutte de libération au sein de l'Afrique du Sud.

152. Au nom de l'ANC et des masses populaires de notre pays, nous félicitons sincèrement ces éminentes personnalités qui luttent pour la liberté, la justice et la paix, qui ont reçu aujourd'hui le Prix spécial des Nations Unies. Nous tenons également aujourd'hui à exprimer notre reconnaissance pour l'appui et l'assistance apportés à notre lutte par l'Organisation des Nations Unies et ses Etats Membres, les organisations non gouvernementales et les peuples du monde entier. Grâce à cet appui, entre autres, notre peuple uni dans l'action est devenu puissant dans la lutte. Une Afrique du Sud nouvelle et démocratique doit encore naître. Notre victoire commune est certaine.

153. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite le Président du Pan Africanist Congress of Azania, M. Nyati John Pokela, à faire une déclaration.

154. M. POKELA (Pan Africanist Congress of Azania) [*interprétation de l'anglais*] : Qu'il me soit tout d'abord permis, au nom du Pan Africanist Congress of Azania [PAC], le garant des droits et des aspirations légitimes du peuple opprimé, exploité et dépossédé d'Azanie, de remercier sincèrement le Comité spécial contre l'*apartheid* de m'avoir invité à prononcer quelques mots au cours de cette cérémonie de remise de prix aux hommes et aux femmes éminents, provenant de différents continents, pour le rôle valable et louable qu'ils ont joué en mobilisant l'opinion publique mondiale et en demandant l'adoption de mesures internationales contre le régime fasciste, raciste et colonial de l'Afrique du Sud de l'*apartheid*.

155. Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour remercier sincèrement le Président du Comité spécial contre l'*apartheid* pour la direction compétente, sage et dévouée qu'il a donnée au Comité spécial contre l'*apartheid*, notamment au cours de l'année 1982, année de mobilisation pour des sanctions internationales contre le régime fasciste, raciste et colonial d'Afrique du Sud.

156. Nous tenons également à féliciter le Centre contre l'*apartheid* et, en particulier, son directeur énergétique, M. Enuga Reddy.

157. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour honorer des hommes et des femmes choisis en raison de leurs principes et de leur contribution appréciable à la mobilisation de l'opinion publique mondiale pour l'imposition de sanctions globales sur le plan militaire, économique, financier, politique, sportif et culturel contre un régime qui maintient avec persistance une politique que la communauté internationale a, à juste titre, qualifiée d'insulte à la conscience de l'homme, de crime contre l'humanité et de menace réelle et grave envers la paix et la sécurité mondiales. Ceux qui ont pris la parole avant moi ont déjà décrit avec éloquence le rôle que ces lauréats éminents ont joué pour faire connaître notre juste lutte et l'appuyer. Par conséquent, tout ce que nous voudrions ajouter, au nom du PAC, c'est que nous sommes convaincus que leur participation et leur contribution découlent de leur attachement profond et sincère aux principes élevés et sacrés de la justice, de la liberté et de la libération totale de l'humanité de tous les régimes et systèmes oppresseurs, répressifs, exploités et racistes du monde.

158. Cependant, si nous reconnaissons et apprécions la contribution importante de ces éminents lauréats, le PAC pense qu'il est tout aussi important de rendre hommage et de remercier, du haut de cette tribune, les millions de personnes qui dans le monde entier, d'une manière ou d'une autre, s'opposent quotidiennement au régime raciste de l'Afrique du Sud.

159. Les actions toujours plus nombreuses des travailleurs, collectives ou individuelles, visant à boycotter la manutention des biens de l'*apartheid*; le retrait, par les institutions et particuliers, des fonds déposés dans les banques opérant dans l'Afrique du Sud de l'*apartheid* ou facilitant des prêts au régime raciste; les groupes ou les particuliers qui ont créé des groupes de pression populaire auprès de leurs gouvernements et sociétés nationales respectifs pour qu'ils évitent de traiter avec l'Afrique du Sud de l'*apartheid*; les sportifs et les sportives qui, par principe, refusent de se laisser tenter par les ponts d'or qui leur sont offerts, la maîtresse de maison qui se refuse à acheter les produits de l'*apartheid*, tout cela représente, de l'avis du PAC, l'essentiel et la pierre d'achoppement de la campagne internationale contre le système inhumain et diabolique de l'*apartheid*.

160. En tant qu'organisation populaire, le PAC voudrait, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, remercier sincèrement une fois de plus les millions de personnes dévouées et éprises de justice et leur lancer un appel pour qu'elles intensifient leur campagne car de telles mesures sont des facteurs importants qui contribuent et encouragent considérablement la lutte juste de notre peuple pour sa libération nationale.

161. Au sujet capital des sanctions, je voudrais insister une fois de plus sur la position déclarée du PAC. Les sanctions ne peuvent être efficaces que si elles sont appliquées globalement et collectivement. Bien que cela soit et doive rester notre but et objectif, nous devons en même temps faire preuve de réalisme. Dans notre monde aux intérêts divers, on doit rencontrer des obstacles et lutter pour imposer des sanctions globales et collectives contre des régimes fascistes, racistes et coloniaux tels que ceux qui occupent l'Azanie et la Palestine. Les obstacles proviennent essentiellement des puissances impérialistes occidentales car les deux entités racistes et fascistes sont leurs héritiers illégitimes et agissent en tant que tremplin pour l'agression militaire impérialiste et leurs intérêts économiques. Etant donné cette réalité objective, nous devons donc faire comprendre bien clairement à ces puissances impérialistes que leur prétendu désir d'une solution pacifique aux problèmes de l'Azanie et de la Palestine ne sont que duperie si elles ne sont pas prêtes en même temps à utiliser l'arme dont elles disposent, à savoir, des sanctions globales et obligatoires, dans les domaines économique et culturel, contre ces régimes racistes et oppresseurs. En fait, leurs engagements militaires et financiers envers ces régimes se font plus nombreux. Par exemple, les investissements des Etats-Unis ont augmenté au cours des dix dernières années, passant d'un peu moins d'un milliard de dollars des Etats-Unis à 2,63 milliards de dollars. En 1981 seulement, les investissements des Etats-Unis ont augmenté de 13,1 p. 100. Le refus persistant des puissances occidentales d'imposer des sanctions globales et obligatoires ne devrait pas nous empêcher d'espérer. Il devrait au contraire nous montrer claire-

ment qu'il nous faut suivre notre propre voie et utiliser notre propre méthode de lutte pour obtenir notre libération nationale et sociale et que les peuples épris de paix et de démocratie de par le monde doivent plus que jamais appuyer la voie choisie par les peuples opprimés et dépossédés du monde pour obtenir leur émancipation nationale et sociale.

162. En conclusion, au nom des milliers de victimes des massacres et de ceux qui ont péri aux mains de l'ennemi fasciste, au nom de ceux qui, par milliers, languissent encore dans les prisons, en particulier dans la prison tristement célèbre de Robben Island où j'ai été incarcéré pendant 13 ans, au nom des milliers d'Azaniens opprimés, exploités et dépossédés et au nom du PAC, nous félicitons chaleureusement les lauréats pour leur contribution précieuse et pour leur appui, et nous leur disons que la lutte décisive contre le régime fasciste, raciste et colonialiste en Azanie occupée a commencé, mais que la guerre n'est pas encore finie.

Et tant que cette guerre acharnée ne sera pas achevée avec la victoire du peuple, nous vous prions instamment de brandir fièrement la bannière de la lutte.

La séance est levée à 13 h 40.

NOTES

¹ Voir *Rapport de la Conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud* (A/CONF.107/8), par. 226.

² Barbara Ward et René Dubos, *Only One Earth. — The Care and Maintenance of a Small Planet*, New York, W.W. Norton & Company, Inc., p. 219 et 220.

³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Séances plénières, 30^e séance*, par. 6.

⁴ *Ibid.*, par. 13 et 17.

⁵ *Ibid.*, par. 28.